

Par la commission de la protection du territoire agricole

# L'UPA dénonce le dézonage excessif...

par Louise PLANTE

**CAP-DE-LA-MADELEINE** — Les dirigeants de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie sont très inquiets de la tendance actuelle de la Commission de protection du territoire agricole du Québec qui tenterait de faire passer la responsabilité d'une partie du zonage agricole aux municipalités oubliant ainsi le but premier de sa création: soit la protection du territoire agricole dans le meilleur intérêt des agriculteurs.

La situation serait rendue à un point tel qu'en conférence de presse, M. Claude Carignan, président de la Fédération de l'UPA Mauricie et M. Gilles Poulin, directeur régional, ont lancé un cri d'alarme pour sensibiliser le grand public. Dans le cadre des négociations qu'elle mène depuis 18 mois avec les municipalités régionales de comté de la Mauricie pour fixer les nouvelles zones agricoles des municipalités les constituant, la Commission de protection du territoire agricole du Québec aurait jusqu'à maintenant dézonné pas moins de 18,858 hectares, soit l'équivalent de la ville de Montréal.

"L'agriculture ne doit plus être traitée comme une nuisance freinant le développement socio-économique des collectivités, de dire le président de l'UPA Mauricie. Ce ne doit plus être une activité tolérée en attendant une industrie, une route, un développement industriel ou un club de golf."

Dans les MRC de Francheville, du Centre de la Mauricie, de Maskinongé et de Mékinac, ce sont respectivement 8,77%, 9,54%, 7,25% et 3,29% des terres agricoles qui ont été dézonnées et dans certains

cas, comme Trois-Rivières, à l'encontre même de la volonté de la ville concernée qui dans ce cas-ci se retrouve et bien malgré elle avec 1,137 hectares à être zonés "de la façon qu'elle jugera appropriée."

Dans d'autres cas, comme la municipalité de Saint-Maurice, qui réclamait de l'espace pour un parc industriel, la commission a accordé 40 hectares dézonnés... plus un boni de 251 hectares que personne ne lui demandait.

"C'est à se demander ce que veut dire "protection du territoire agricole", s'est exclamé le président de l'UPA.

Ce dernier a donné plusieurs exemples du cheminement pour le moins étonnant de la commission qui après avoir donné plusieurs avis, refusant le dézonage dans un secteur donné, arrive soudain avec une décision finale contraire.

"L'agriculture est la base de la vie et elle doit pouvoir se pratiquer en toute quiétude là où les conditions biophysiques du sol et du milieu s'y prêtent. Le sol, ressource non renouvelable dont dépend l'agriculture, est limité dans sa quantité et dans sa qualité et il faut l'exploiter là où il se trouve", de rencherir M. Poulin.

Pour cette raison, la Fédération de l'UPA de la Mauricie pressé le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Michel Pagé de faire adopter par l'Assemblée nationale du Québec, dès qu'elle reprendra ses travaux à l'automne 1988, une loi qui garantirait aux producteurs agricoles qu'ils pourrissent, à l'intérieur des zones vertes, effectuer les opérations reliées à l'exploitation et au développement de leur ferme et ce, sans entrave.



M. Gilles Poulin, (à l'avant), directeur régional, M. Claude Carignan, président de l'UPA Mauricie et M. Claude Trudel, président de la section Normandie, et 2e vice-président de l'UPA Mauricie.

## «Le ministre Pagé s'apprête à acheter le rapport Gobeil»

— Claude Carignan

**CAP-DE-LA-MADELEINE (LP)** — Appelé à commenter l'attitude de la Commission du territoire agricole qui dézone actuellement de larges bandes autrefois considérées comme vertes, M. Claude Carignan se dit d'avis que le cheminement actuel de la CPTA démontre que le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, applique à la lettre le rapport Scowen pour en arriver à "acheter" le rapport Gobeil.

Or, on se rappellera que le rapport Gobeil recommande que la Commission de protection du territoire agricole soit abolie "étant donné que le zonage est pratiquement complété et que la législation relative aux municipalités régionales de comté habilite ces dernières à assumer les responsabilités de la commission."

Le rapport Scowen qui faisait partie des rapports "des sages" recommandait quant à lui que les critères ayant présidé à la délimitation des premières zones agricoles du Québec soient profondément changés.

"Une telle stratégie ne peut que produire les résultats que l'on connaît: la dilapidation de milliers d'hectares de terre jadis considérées agricoles, souligne le président de l'UPA. Les agriculteurs se sentent traqués et inquiets; ils ont l'impression que la commission n'est plus leur alliée. Le monde municipal se retrouve avec des espaces qu'il ne désire pas recevoir; cette situation l'oblige à revoir et à modifier les schémas d'aménagement, les plans et les règlements d'urbanisme."

L'UPA craint que cette situation crée des frustrations qui entraînent un climat propice au démantèlement de la commission de la protection du territoire agricole.

"Ce que nous voulons, répète M. Carignan, c'est que la commission de protection du territoire demeure de juridiction provinciale pour éviter le "free for all" dans les régions."

Toujours selon l'UPA, le gouvernement cherche à désengorger la commission qui, en raison des coupures de budget et de personnel, n'arrive plus à traiter tous les dossiers qui lui sont soumis. En dézonnant les secteurs les plus convoités, celle-ci espère réduire de 25% le nombre de demandes qui lui sont acheminées chaque année.

**UN ÉTÉ D'ABONDANCE**

**VOUS DESIREZ CHANGER VOS COUVRE-PLANCHERS?**

• TAPIS • PRÉLARTS • TUILES

• CARPETTES

TOUJOURS DES PRODUITS DE 1ère QUALITÉ

BALANCE DE ROULEAUX PRIX SPÉCIAUX

**Armstrong** boutique du couvre-plancher

M. RODOLPHE MAGNAN conseiller

**LE SEUL ENDROIT POUR LES MEILLEURS PRIX**

TAPIS — PRÉLART —

**R. Magnan & Fils, Inc.**

TAPIS et PRÉLARTS

5626 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIERES 373-2314

Selon l'UPA de la Mauricie

## La Commission de protection du territoire agricole irait à l'encontre de son mandat

**CAP-DE-LA-MADELEINE (LP)** — Prétendant qu'un lot est déstructuré, que son potentiel agro-forestier est faible ou qu'il est enclavé, la Commission de la protection du territoire arriverait à exclure les boisés privés de la zone agricole.

C'est du moins ce que soutient la Fédération de l'UPA de la Mauricie. Son président, M. Claude Carignan, affirme qu'il s'agit d'une erreur parce que la définition que la loi donne au mot "agriculture" comprend les

lots sous couvert forestier et, d'autre part, parce que l'exploitation forestière des boisés privés est très souvent complémentaire aux activités agricoles.

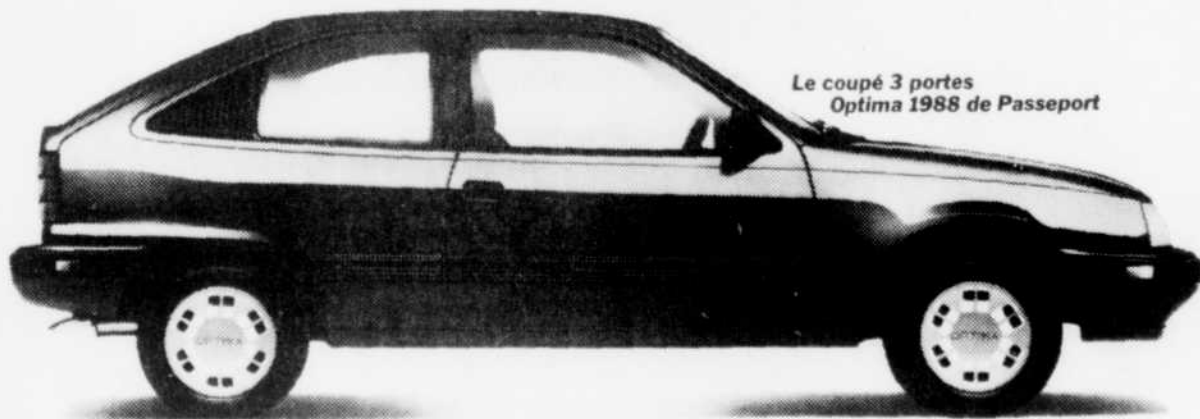
"Pour les mêmes motifs, la Commission ose créer des îlots en zone agricole et ne se gêne pas pour faire du dézonage linéaire le long des routes en milieu agro-forestier, dénonce les représentants de l'UPA. Ces pratiques risquent de créer d'énormes contraintes aux produc-

teurs agricoles appelés à ériger leurs structures d'entreposage des fumiers et de leurs établissements d'élevage en réclusion dans le respect des distances fixées par le ministère de l'Environnement."

Le président de l'UPA, M. Claude Carignan, dénonce que cette approche de la commission ne favorise pas la concentration des noyaux urbains: "Au contraire, elle encourage l'éparpillement des résidences, des commerces, des institutions et des industries et la multiplication d'infrastructures agressant nos terres agricoles et entravant les activités de nos fermes."

M. Carignan a conclu en rappelant qu'une terre dézonnée n'est plus admissible au remboursement de taxes foncières versé aux producteurs agricoles par le ministère de l'Agriculture du Québec et qu'elle n'est plus considérée par l'Office du crédit agricole du Québec dans l'octroi d'un prêt.

## La haute technologie allemande!



**9 095\$\***

Transport et préparation compris.

- Conçue avec précision en Allemagne par Opel • Construite économiquement en Corée par Daewoo • Appuyée par le réseau pancanadien de concessionnaires Passeport • Pièces et services General Motors partout en Amérique du Nord
- Programme spécial de GMAC pour acheteurs de première voiture\*
- Plan de protection Passeport: garantie de 36 mois / 80 000 km pour tout le véhicule\*
- Voiture de service assurée pour un temps limité en cas de réparation sous garantie\*
- Optima à votre porte pour un essai routier (région de Montréal) • 24 Pepsi diète remis gratuitement lors de l'essai routier • Communiquez avec votre concessionnaire Passeport ou composez le 1-800-263-1999 pour connaître tous les détails

# Optima

La haute technologie allemande à petit prix.

**PASSEPORT**  
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

PASSEPORT ROYAL 4200, boul. Royale, Trois-Rivières (819) 371-3113

**BÉNÉVOLES DEMANDES**

Vous commencez à planifier vos activités d'automne... Avez-vous pensé à garder du temps pour l'action bénévole? Ce geste est essentiel pour le bien-être de notre communauté. Différents services mis sur pied par le

**CENTRE DE BÉNÉVOLAT DU TROIS-RIVIERES MÉTROPOLITAIN** peuvent vous intéresser.

**APPELEZ: Trois-Rivières 378-6050**  
**Cap-de-la-Madeleine 373-1261**

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

**UN ÉTÉ D'ABONDANCE**

À L'EXTÉRIEUR COMME À L'INTÉRIEUR DES MILLIERS DE COULEURS UNE DIZAINE DE FINIS À PRIX ABORDABLES

**PEINTURE SIGO et CHL IMPRESSION**

EN PREMIÈRE QUALITÉ

LES FINIS à compter de	LES APPRÊTS à compter de
2088\$ 4L	1688\$ 4L

TOUJOURS OUVERT aux heures habituelles et compris le samedi jusqu'à 17 heures

STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIVÉE AU MAGASIN

J.A. Projets de votre résidence

**St. Pierre**

926, ST-MAURICE, TROIS-RIVIERES 374-3541 (R-118)

**PLACE BONAVENTURE**  
550, rue Bonaventure, Trois-rivières

**DE L'ESPACE À BAS PRIX**

**JEAN-LOUIS GROULX**  
Agent de location

En plein centre-ville.  
Stationnement suffisant.  
Nous assumons les frais d'aménagement.

**JEAN-LOUIS GROULX**  
375-2333

Bourse Imm. de la Maur., courtier

Pierre Labrecque récupère quatre de ses cinq toiles...

# Ses tableaux s'étaient volatilisés!

par Julie VAILLANCOURT

TROIS-RIVIÈRES — Pierre Labrecque a eu l'impression de vivre une aventure digne d'Agatha Christie lorsqu'il a constaté que ses tableaux, supposément exposés dans une galerie d'art montréalaise, étaient introuvables et que le propriétaire de cette galerie...s'était volatilisé!

L'histoire débute au printemps dernier, lorsque le propriétaire de la galerie d'art montréalaise "Signature", vient à Trois-Rivières rencontrer l'artiste-peintre Pierre Labrecque. Il dit s'intéresser à ses oeuvres et repart avec cinq d'entre elles dans le but de les exposer à sa galerie et de les vendre. M. Labrecque n'hésite pas à lui confier ses toiles puisqu'il connaissait la galerie en question et avait l'intention d'aller y exposer. Il nous dit lui-même: "Lorsque je l'ai rencontré, il m'a fait bonne impression: il était charmant, de commerce agréable. De plus, je savais qu'il appartenait à une famille très respectable de Montréal." Lui faisant entièrement confiance, M. Labrecque confie à l'homme des tableaux dont la valeur au détail est estimée à \$4,170.

Les tableaux ont vraiment été exposés à la galerie: "Ils

lumées et oeuvres accrochées) sauf que la porte était barrée et qu'il n'y avait personne pour me répondre. J'aperçois, glissés sous la porte, deux papiers de loi dont l'un était une poursuite en salaire de \$,1000."

Tous ces petits détails lui ayant mis la puce à l'oreille, M. Labrecque décide de faire des recherches sur la situation judiciaire du propriétaire de la galerie. Il fait alors appel aux services de Me Pierre Gagnon qui découvre que des poursuites civiles ont été intentées contre le propriétaire de galerie depuis le mois de février. Sans perdre de temps, M. Labrecque fait préparer les documents nécessaires à la récupération de ses oeuvres. Vendredi dernier, muni d'un bref de saisie avant jugement applicable à la galerie d'art et au domicile du propriétaire, il se rend à Montréal afin de mettre la main sur ses tableaux.

M. Labrecque était accrochée au mur, mais nulle trace des quatre autres. Après de plus amples recherches dans la luxueuse demeure, M. Labrecque découvre ses toiles...dans une garde-robe! Une aventure de \$,1000

Coût de la petite aventure: environ \$1,000, sans compter le tableau qui manque encore à l'appel. M. Labrecque compte bien présenter sa cause aux petites créances afin de se faire rembourser les frais encourus par cette "intrigue policière". Toutefois, il n'en veut pas trop au propriétaire

de la galerie maintenant qu'il comprend ce qui s'est passé: "La galerie a eu des problèmes financiers ce printemps. Au lieu d'appeler les exposants et de leur demander de venir chercher leurs tableaux, le propriétaire a paniqué. Il n'a rien dit et a fait débrancher

son téléphone."

Ce que M. Labrecque retient de son aventure, "c'est qu'il est important que les artistes se serrent les coudes. Si le premier artiste qui a eu des problèmes avec le propriétaire en février avait averti les autres, cela aurait évité bien des tracas." Une chose est certaine: c'est qu'à l'avenir, M. Labrecque vérifiera avec encore plus de soins l'identité de ceux qui lui proposeront d'exposer ses oeuvres... car il n'est pas près d'oublier sa mésaventure!



Le peintre trifluvien Pierre Labrecque, que l'on aperçoit en arrière-plan, récupère ici quatre de ses cinq tableaux qui devaient en principe être encore exposés dans une galerie montréalaise. Une aventure qu'il n'oubliera certes pas de si tôt. (Laserphoto PC)



UN ÉTÉ D'ABONDANCE

**LATEX VELOUTÉ**  
SPÉCIAL  
**2095\$**  
4 litres

Profitez aussi du système de couleur par ordinateur

PEINTURE  
**LOUIS GINCE INC.**

3732 boul. des Forges, Trois-Rivières **375-8228**

VENTE ANNUELLE

**10% À 60%**

décoart

4450, BOUL. DES FORGES  
TROIS-RIVIÈRES  
379-4687

étaient vraiment bien présentés et j'en étais fier", de dire M. Labrecque. "En juin, le propriétaire de la galerie me rappelle et me demande de produire d'autres oeuvres du style nature morte car une d'entre elles avait du succès. J'accepte et lui dis que la livraison se fera bientôt." À cause de vacances imprévues, M. Labrecque est dans l'impossibilité de livrer les toiles au moment convenu et essaie d'en informer M. Godin: "Je l'ai appelé deux fois par jour, pendant deux semaines, sans jamais pouvoir le rejoindre. Je suis finalement parti en vacances sans avoir communiqué avec lui", nous relate-t-il.

Des poursuites contre le propriétaire

À son retour de vacances, le lundi 8 août, M. Labrecque se rend à Montréal afin de livrer les oeuvres auparavant commandées. "J'arrive à la galerie qui semblait être ouverte (lumière al-

Il ne se doutait certainement pas de ce qui l'y attendait... La galerie était vide!

En arrivant à la galerie d'art, quelle ne fut pas la surprise de M. Labrecque et de l'huissier qui l'accompagnait, lorsqu'ils constatèrent que toutes les oeuvres étaient absentes à l'exception des deux toiles qui ornaient la vitrine. Ils firent venir un serrurier qui leur débarra la porte et s'aperçurent vite que la galerie était bel et bien vide! M. Labrecque poursuit: "Quand j'ai dit au huissier qu'il faudrait aller au domicile du propriétaire, vous savez ce qu'il m'a répondu? Ça fait cinq fois que j'y vais cette semaine!"

M. Labrecque et l'huissier se sont donc rendus dans une maison cossue de Westmount. Le serrurier a dû débarrer la porte de nouveau, car le propriétaire de la galerie était absent. En entrant dans la maison, ils ont été surpris par l'ameublement dispendieux et la richesse du décor. Une toile de

**LE CHÂTEAU DU MEUBLE**  
**C'EST POUR LES GENS D'AUJOURD'HUI**

**BONNE NOUVELLE**

Pour vous offrir plus de choix dans l'ameublement

nous fermons notre rayon d'électroménagers pour faire plus de place à l'ameublement. Profitez des prix incroyables sur la balance des appareils ménagers en magasin, tels que: réfrigérateurs, cuisinières, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle, fours micro-ondes, fours encastrés, plaques chauffantes, dans des marques aussi prestigieuses que Hotpoint, White, Westinghouse.

**HÂTEZ-VOUS, NOUS POSSÉDONS UN VASTE CHOIX POUR LIVRAISON IMMÉDIATE**

**RECTIFICATIF**

A cause de difficultés chez notre fournisseur, la SAUCE AUX TOMATES HEINZ, boîte de 796 ml à 1,09\$ ne sera en vente qu'à partir du 22 août 1988.

*Veillez nous excuser de tous les inconvénients que cela aurait pu causer à notre clientèle.*

**SUPER CARNAVAL**

750, RUE ST MAURICE  
TROIS-RIVIÈRES

**MISE AU POINT**

Dans la circulaire "Soldes de la rentrée", insérée dans Le Nouvelliste du 16 août, veuillez prendre note qu'à la page 11, le prix des caleçons bikinis pour garçons devrait être: pour le modèle uni, ord. 2,49\$, prix de vente à 1,79\$ et pour le modèle rayé, ord. 2,99\$, prix de vente 1,99\$. A la page 31, le déshumidificateur Kenmore à 309,99\$ est un modèle de 28 chopines et non de 29 chopines.

*Nous présentons nos excuses à notre clientèle.*

**SEARS**

UN ÉTÉ D'ABONDANCE

L'occasion de profiter de la qualité John Deere

Le nouveau AMT 600 John Deere, un mini-camion À TOUT FAIRE

Deere, c'est tout dire

**MÉTROPOLITAIN ÉQUIPEMENT**

180 DESSUREAULT,  
CAP-DE-LA-MADELEINE, 378-2911

**Le Château du Meuble d'Aujourd'hui**

95 boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine, Qc tel.: 373-4429

NOUS SOMMES MEMBRE D'UN GROUPE DE 900 MAGASINS AU CANADA, CE QUI NOUS PERMET DE BÉNÉFICIER D'UN GRAND POUVOIR D'ACHAT, DONC DE VOUS OFFRIR LES MEILLEURS PRIX.

VISA  
MasterCard  
GEST-ACCOR

**Programme PADEL**

**\$5 millions pour des demandes de \$200 millions**

TROIS-RIVIÈRES (MA) — La Municipalité régionale de comté (MRC) de Francheville a décidé de donner son appui à une revendication qui a vu le jour dans le milieu municipal, relativement au programme d'aide au développement des équipements de loisir (PADEL).

Selon la MRC du Granit, qui est à l'origine du mouvement de revendication des municipalités, l'enveloppe disponible pour l'ensemble des comtés du Québec se situe à près de \$5 millions alors que les demandes formulées dans le cadre du programme PADEL se chiffrent à plus de \$200 millions.

Les municipalités, il va sans dire, trouvent nettement insuffisante cette enveloppe budgétaire et elles demandent au gouvernement du Québec de reconnaître comme un objectif gouvernemental la consolidation des équipements locaux de loisirs sur l'ensemble du territoire québécois. Elles réclament par conséquent des autorités gouvernementales l'injection dans le PADEL de "nouveaux crédits indispensables à la réalisation des projets d'équipements de loisir d'une majorité de municipalités."

Le programme PADEL est un programme à frais partagés où les municipalités sont appelées à contribuer pour 60% et plus des coûts de réalisation des projets d'équipements.

Lors du Sommet québécois du loisir, tenu en 1987, les participants avaient reconnu que la consolidation des équipements de loisir était la priorité pour les cinq prochaines années, au palier local. Pas moins de 1.642 demandes ont été acheminées au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, principalement par les municipalités du Québec, dans le cadre du programme PADEL 1988-89.

**Conseils régionaux de loisir**  
Les municipalités souhaitent aussi voir le gouvernement québécois accorder aux conseils régionaux de loisir une augmentation de subvention substantielle leur permettant de jouer leur rôle de soutien auprès des municipalités de leurs territoires et d'offrir les services dont l'ensemble des intervenants en loisir des régions ont besoin.

**Le système ambulancier**

**Le Québec affiche un sérieux retard**

QUEBEC (PC) — Le système ambulancier du Québec a au moins quinze ans de retard sur le reste du Canada et des États-Unis, affirme le Dr Pierre Fréchette, directeur adjoint des services professionnels à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, qui a fait de la médecine d'urgence pendant plusieurs années au même hôpital.

En traumatologie, explique le Dr Fréchette, le rôle de l'ambulancier peut souvent être primordial. Mais en général, dit-il, ceux du Québec n'ont que 150 heures de formation, ce qui contraste péniblement avec les 1.000 ou 2.000 heures de formation que reçoivent les ambulanciers du reste de l'Amérique du Nord.

Dans les grandes régions de Montréal et de Québec, ajoute le médecin, on trouve des ambulanciers mieux formés, mais paradoxalement, c'est plutôt dans les régions éloignées des grands centres que les ambulanciers auraient besoin d'une meilleure formation, parce que le temps de transport des blessés vers les grands hôpitaux est plus long et que les soins de première ligne sont d'autant plus importants.

Il rappelle que chaque vie sauvée représente une économie sociale d'au moins \$10.000 et, d'autre part, que la rapidité d'intervention réduit de manière importante le taux de mortalité chez les traumatisés graves.

Les ambulanciers sont les premiers à soutenir qu'il y a encore de la place pour de l'amélioration, notamment par un système de répartition plus adéquat, mais à n'en pas douter, on évolue dans la bonne direction.

**Une auto**

Nous en avons une **POUR VOUS** dans la rubrique 125 des annonces classées

**Fort actifs cet été**

**Les insectes piqueurs loin d'être en vacances**

par Anne LAMOTHE

TROIS-RIVIÈRES — Les insectes piqueurs, devenus des petits monstres pour les pêcheurs et les campeurs, sont loin de prendre des vacances cet été. Selon M. Jacques Boisvert, directeur de recherche au département de microbiologie à l'UQTR, les mouches à chevreuil de la famille des tabanidés sont plus tenaces que jamais cette année.

"Ça fait longtemps que nous n'en avons pas vu sortir autant en juin. Au printemps, nous avons eu peu de pluie et beau-

coup d'humidité, ce qui a favorisé leur accroissement. La chaleur connue depuis ce temps leur est aussi favorable." Les tatanidés, dont les mouches à chevreuil et les 'thons', se développent dans les tourbières, les marécages où se forme la tourbe. On retrouve beaucoup de ces espèces dans des secteurs comme Sainte-Marthe, à l'entrée de Cap-de-la-Madeleine.

Par contre, les larves des mouches noires, qui fourmillent dans les belles rivières, sont moins présentes cette année. Comme le souligne M. Boisvert, plusieurs rivières ont été asséchées cet été, à cause du man-

que de pluie; ce qui a empêché les larves de se développer en aussi grand nombre que les années dernières. Les moustiques, moins difficiles que leurs comparses, se retrouvent surtout dans l'eau stagnante, dans les cours arrière, près des taches d'huile ou des pots de peinture.

Depuis cinq ans, le département de recherche sur les insectes piqueurs évalue l'efficacité d'un insecticide biologique, le B.T.I. Selon M. Boisvert, le B.T.I. améliore l'efficacité du pathogène (qui cause l'infection et la disparition de l'insecte) d'environ 90%: "Le B.T.I. est

utilisé par les compagnies de contrôle pour réduire les populations de larves de moustiques et mouches noires. Il n'est pas nuisible pour l'environnement car son effet ne dure que deux à quatre semaines et ne persiste pas."

Les compagnies de contrôle ratissent un territoire de trois à cinq kilomètres d'un point stratégique, à l'aide de l'insecticide biologique. Certaines régions, comme celle de Sept-Îles, ont adopté cette forme de traitement, qui s'avère une joie pour la population: "Une année, le conseil de ville a décidé d'arrêter le traitement. Le lendemain matin, une centaine de personnes attendaient à la porte du conseil de ville pour protester", raconte le micro-biologiste.

M. Boisvert est d'avis que certaines compagnies de contrôle utilisent un insecticide chi-

mique plutôt que biologique, mais très peu au Québec. Cette façon d'enrayer les insectes piqueurs a le désavantage d'être moins spécifique; donc en plus de diminuer la concentration d'insectes, le produit peut éliminer également d'autres animaux, soit des oiseaux ou écureuils.

Selon M. Boisvert, même si les insectes piqueurs causent très peu de maladies graves, leur nuisance devient parfois quasi insupportable: "Ils nous empêchent de faire bien des choses. Au mont Apica, les enfants ne peuvent jouer dehors l'été à cause des moustiques. À la lumière d'études, nous pouvons conclure qu'un être humain perd en moyenne jusqu'à une demi-heure par année de loisir vu l'abondance d'insectes piqueurs", conclut le micro-biologiste.



M. Jacques Boisvert tient une fiole qui contient un mélange servant à la composition de moisissures.

Ces dernières sont utilisées pour vérifier l'efficacité des insecticides biologiques.

**UN ÉTÉ D'ABONDANCE**

**MULTI DESTINATIONS VOYAGES INC.**

**377-5922**

**PEU IMPORTE VOTRE DESTINATION**

**CÉCILE GOSSELIN**  
GERANTE  
10 ANS D'EXPERIENCE

**NOUS SERONS EN MESURE DE RÉPONDRE À VOS EXIGENCES.**

**FRANCIS GOSSELIN**  
DIRECTEUR  
7 ANS D'EXPERIENCE

**DIVISION VOYAGES INTERNATIONAUX**      **DIVISION VOYAGES LOCAUX**

**NOTRE BUT EST DE VOUS DONNER LE MEILLEUR SERVICE PERSONNALISÉ**

**Gilbert**  
CHAUSSURES

**POUR LA RENTRÉE.**

**LES CHAUSSURES**

**Bonnie Stuart**

**CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES PIEDS DE VOS ENFANTS**



- **CONFORT et DURABILITÉ**
- **LA PLUPART DES MODÈLES DISPONIBLES EN CUIR "PLAY-GARDE" RÉSISTENT AUX ÉGRATIGNURES**
- **COULEURS: MARINE, GRIS, NOIR ET BLANC CASSÉ (varient selon les modèles)**

**ÉTUI À CRAYONS GRATUIT**

\* Avec tout achat de 20\$ et plus de chaussures d'enfants.

4310, boul Des Forges  
Trois-Rivières, 376-6444  
1975, boul Bécancour  
Gentilly, 298-2519

**CHAUSSURES GILBERT, LÀ OÙ LA QUALITÉ COÛTE MOINS CHER**

# ÉCONOMIE / finance



(Flageol Photo — Roméo Flageol)  
M. Royal Lemieux

par Marcel AUBRY

**TROIS-RIVIÈRES** — La compagnie Osias Lemieux (1976) ltée, de Saint-Hyacinthe, a été la seule, hier, à soumettre une nouvelle proposition de développement pour les terrains situés à l'extrémité sud de la rue des Forges, au centre-ville de Trois-Rivières, du côté de l'ancien terminus d'autobus Voyageur. Le projet présenté par le président de la compagnie, M. Royal Lemieux, et les architectes trifluviens Michel Bigué et Marcel Lord, consiste en un édifice commercial et résidentiel de quatre étages, évalué par le promoteur entre \$3 et \$4 millions.

### 53 logements

Le bâtiment soumis à l'acceptation de la ville de Trois-Rivières comprend 53 unités de logement d'une ou deux chambres à coucher, y compris huit "penthouses" individuels, environ 10,500 pieds carrés d'espace commercial à louer au niveau du rez-de-chaussée, et 45 stades de stationnement intérieur en sous-sol.

Le dévoilement de ce projet fait suite à l'avis publié dans Le Nouvelliste du 28 mai 1988, dans lequel la ville de Trois-Rivières demandait des propositions pour le terrain municipal situé au 58, rue des Forges. L'ouverture des propositions avait d'abord été fixée au 26 juillet, avant d'être reportée au 15 août.

Suivant les informations fournies par le promoteur et les architectes, le bâtiment comprenant cinq niveaux sera tout à fait intégré au parc portuaire. Par exemple, le rez-de-chaussée sera subdivisé en espaces commerciaux polyvalents ouvrant sur un mail public intérieur, accessible depuis trois points distincts du trottoir, et aussi depuis la terrasse du parc portuaire. On y retrouvera par ailleurs un hall privé, c'est-à-dire d'accès limité, pour les

□ Pour le terrain de l'ancien terminus d'autobus Voyageur, rue des Forges

## Une seule proposition de développement



(Flageol Photo — Roméo Flageol)

Voilà la perspective de l'édifice commercial et résidentiel que la compagnie Osias Lemieux (1976) ltée, de Saint-Hyacinthe, envisage de réaliser à l'extrémité sud de la rue des Forges, à proximité du parc portuaire de Trois-Rivières. Le projet, évalué entre \$3 et \$4 millions, devra toutefois faire l'objet de discussions à divers niveaux avant d'être mis en chantier. Le début de la construction est prévu pour la mi-avril 1989.

résidents des étages supérieurs. La plupart des 53 logements, soit 45, seront dotés d'une chambre à coucher. Les logements de type "Penthouse" seront dotés d'un foyer et bénéficieront d'une terrasse sur le toit. Certains logements du premier étage auront aussi une terrasse extérieure individualisée et paysagée, constituée par le toit des espaces commerciaux du rez-de-chaussée. Le stationnement sera accessible par la rue du Fleuve, en passant sous une passerelle "piétonne" du parc portuaire, réaménagée à cet effet par le promoteur. Le parement extérieur du bâtiment sera de brique rouge avec insertions de pierre.

Début des travaux: mi-avril 1989

Le calendrier de travail compris dans le document de présentation du projet fixe le début des travaux de construction à la mi-avril 1989 et

la livraison de l'édifice à la mi-juin 1990 pour une occupation des locaux le 1er juillet suivant. M. Lemieux a toutefois prévenu qu'il entendait auparavant mener une étude de marché afin d'être mieux fixé au sujet de la clientèle susceptible d'habiter les lieux. Il a rappelé que la compétition était très forte dans le domaine de l'habitation actuellement. Il entend aussi rencontrer les autorités responsables de Travaux publics Canada, des Ports nationaux et de la Société canadienne des postes afin de discuter avec elles de divers éléments ayant trait à ce dossier.

### Crédit de taxes

Enfin, le promoteur a manifesté le désir de bénéficier du crédit de taxes foncières qui était en vigueur dans le centre-ville jusqu'à la fin de l'année dernière. Même si ce programme est expiré depuis le 31 dé-

cembre 1987, il est déjà prévu que l'entreprise qui construira l'hôtel de la Place du Marché pourra bénéficier d'une telle exemption de taxes. Le maire Gilles Beaudoin a réagi favorablement à la présentation du projet, soulignant que celui-ci rencontraient les objectifs définis par la ville, notamment au niveau du respect de l'architecture de la rue des Forges, et des exigences formulées relativement au stationnement intérieur. Le président Lemieux a enchaîné en disant qu'il souhaitait que le projet se réalise et qu'il soit rentable.

Quant au directeur général de la ville, M. Jean-Luc Julien, il a indiqué que le projet soumis, hier, serait analysé et ferait l'objet d'un rapport au conseil municipal lors de la prochaine assemblée régulière fixée pour le lendemain de la fête du Travail, le 6 septembre.

L'architecte Roger Villemure et M. Jean-Guy Doucet

## En désaccord avec la conception architecturale du projet

**TROIS-RIVIÈRES (MA)** — L'homme d'affaires Jean-Guy Doucet et l'architecte Roger Villemure ont fait parvenir à la ville de Trois-Rivières un document dans lequel ils font connaître leur décision de ne pas soumettre une nouvelle proposition de développement pour le terrain mis en vente.

Les deux hommes avaient déjà répondu à l'invitation de la ville, l'an dernier. Ils étaient alors associés dans le projet avec un troisième partenaire, soit l'homme d'affaires Claude Levasseur.

"Malheureusement, notre projet ne fut pas retenu par votre conseil", mentionne l'architecte Villemure, dans la lettre écrite en son nom personnel et pour M. Doucet.

Cette fois-ci, les deux hommes se sont de nouveau procuré le cahier de demande de propo-

sitions et l'ont analysé attentivement. L'architecte Villemure félicite les auteurs du document "qui ont su exprimer très clairement et très précisément" la nature du projet anticipé mais il ajoute qu'il ne partage pas la nature des projets qui, obligatoirement, en résulteraient.

"Nous ne voulons pas, à ce moment-ci, élaborer notre pensée sur ce que devrait être une architecture contemporaine, dans un milieu bâti, mais nous ne sommes pas prêts à endosser les orientations fondamentales de votre document, en ce qui concerne la conception architecturale imposée du projet à réaliser."

Les deux hommes demandent toutefois à la ville de considérer leur proposition initiale comme étant toujours soumise à l'appréciation du conseil "aux conditions que nous serons heureux de vous exposer, si vous y consentez."

## Un deuxième appel de propositions

**TROIS-RIVIÈRES (MA)** — C'était la deuxième fois, hier, que la ville de Trois-Rivières demandait des propositions de développement pour ces terrains où étaient situés, autrefois, le terminus d'autobus Voyageur et l'hôtel Trois-Rivières.

Lors de l'ouverture des premières propositions, le 3 août 1987, trois groupes d'hommes d'affaires de la région avaient répondu à l'invitation de l'administration municipale.

Un premier groupe de promoteurs, composé de MM. Jean-Guy Doucet, Claude Levasseur et Roger Villemure, avait présenté un projet évalué à \$6,4 millions. La seconde proposition, évaluée à \$4,3 millions, était venue de Construction Jean-Paul Hamelin et des Entreprises René Jacques. Enfin, un troisième groupe, composé de MM. André Verrette, Jean-Guy Jobin et Richard Bellemare, de Val-Marie Construction, avait présenté un projet évalué à \$2 millions. C'est finalement ce projet qui avait été retenu par la ville, après qu'une redefinition en eut porté la valeur autour de \$3,5 millions.

### Démission

Or le 22 septembre 1987, le conseil municipal annonçait sa décision d'annuler son choix premier et de retourner en appel de propositions, non sans avoir blâmé auparavant le directeur du service d'urbanisme d'alors, M. André Laneuville, pour sa "négligence" dans le dossier.

M. Laneuville devait mettre fin plus tard, au terme de longues négociations relatives à sa prime de séparation, à ses 27 ans de services au sein de la ville, en démissionnant de son poste. Il avait auparavant copé d'une suspension sans solde de dix jours. Il travaille maintenant à son propre compte, à Cap-de-la-Madeleine.

### Trois-Rivières découvre l'Europe



Du 23 septembre au 7 octobre, accompagnez en Europe une délégation de la ville de Trois-Rivières. Au programme:

- **Tours** (à l'occasion du jumelage avec Trois-Rivières)
- **Paris • Belgique • Hollande**

Le coût est de 2 380 \$ par personne, comprenant:

- transport Trois-Rivières-Mirabel (aller-retour);
- vol KLM, via Amsterdam, par gros porteur;
- portion terrestre avec autobus de luxe;
- guide;
- hôtel quatre étoiles;
- assurances tous risques.

Communiquez d'ici le 20 août à 376-1300, ou présentez-vous au 1430, Des Cypres. Voilà pour vous une occasion unique d'être à la fois des touristes et des ambassadeurs.




**Club Aventure**  
voyages



### Une question de placement

(collaboration spéciale)



**Ginette Lamontagne et Pierre Champagne**

J'ai 67 ans et possède 80 000\$ de REER que je prends à chaque année pour réduire mes impôts. Je pensais plus tard me servir d'un plan de fonds de retraite enregistré (FERR) pour les retirer. Est-ce le meilleur placement actuellement?  
Maurice C., Trois-Rivières

En réponse à votre question et afin d'informer nos lecteurs, voyons brièvement ce qu'est un fonds enregistré de revenu de retraite. Un FERR est une extension logique d'un régime d'épargne retraite. Votre REER a été établi pour accumuler des épargnes en vue de la retraite par le biais du report d'impôt alors que le FERR est conçu pour prolonger le report d'impôt tout en fournissant un revenu annuel continu pendant la retraite.

**QUI PEUT OUVRIR UN FERR?** — Quiconque détient un REER peut ouvrir un FERR en tout temps mais avant la fin de l'année où il atteint 71 ans. **DURÉE D'UN FERR ET EXIGENCES DE RETRAITS** — La durée d'un FERR est établie selon le nombre d'années qui précèdent vos 90 ans. Le rentier doit retirer de son FERR à chaque année, un montant qui ne peut être moindre que l'avoir du fonds au début de l'année, divisé par le nombre d'années qui sépare le rentier de ses 90 ans. Le principe est le suivant: si vous êtes âgé de 71 ans au moment de l'achat de votre FERR, la durée de votre FERR est établie à 19 ans (90-71 = 19). Vous devez donc retirer la première année un minimum de 1/19 de sa valeur. L'année suivante, un minimum de 1/18 de sa valeur et ainsi de suite. Il s'agit bien d'un minimum car vous pouvez encaisser n'importe quelle somme dépassant le minimum annuel.

**PLACEMENTS ADMISSIBLES AU FERR** — Les maisons de courtage et les institutions financières offrent pour les FERR sensiblement les mêmes placements que pour les REER. Vous devez tenir compte de l'obligation annuelle de retrait lors du choix des placements effectués dans votre FERR. Vous ne devez pas choisir des placements dont la nature ou la date d'échéance ne vous laisse aucune liquidité au moment où un retrait devient obligatoire.

Donc, en raison de sa flexibilité de retraite et de sa souplesse en matière de placements admissibles, je considère que le FERR est devenu un choix de retraite très attrayant. Il permet au rentier de gérer son argent comme il l'entend et s'il devait céder avant qu'il atteigne 90 ans, le capital restant au FERR ira aux héritiers. Il s'agit ici d'un avantage marqué sur une rente viagère car une rente n'offre aucune récupération de capital au décès.

Une partie majoritaire de notre population prend sa retraite à 65 ans. Le tableau qui suit indique donc quel serait le paiement minimal annuel à même un FERR de 100 000\$, à partir de 65 ans, ce, à travers divers taux de rendement.

Âge de l'épargnant	PAIEMENT MINIMAL ANNUEL D'UN FERR DE 100 000 \$				
	0%	3%	6%	9%	12%
65	0	0	0	0	0
66	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
67	4 000	4 120	4 240	4 360	4 480
68	4 000	4 244	4 494	4 752	5 018
69	4 000	4 371	4 764	5 180	5 620
70	4 000	4 502	5 050	5 646	6 294
71	4 000	4 637	5 353	6 155	7 049
72	4 000	4 776	5 674	6 708	7 895
73	4 000	4 919	6 015	7 312	8 843
74	4 000	5 067	6 375	7 970	9 904
75	4 000	5 219	6 758	8 688	11 092
76	4 000	5 376	7 163	9 469	12 423
77	4 000	5 537	7 593	10 322	13 914
78	4 000	5 703	8 049	11 251	15 584
79	4 000	5 874	8 532	12 263	17 454
80	4 000	6 050	9 044	13 367	19 548
81	4 000	6 232	9 586	14 570	21 894
82	4 000	6 419	10 161	15 881	24 522
83	4 000	6 611	10 771	17 311	27 464
84	4 000	6 810	11 417	18 869	30 760
85	4 000	7 014	12 102	20 567	34 451
86	4 000	7 224	12 829	22 418	38 585
87	4 000	7 441	13 598	24 435	43 215
88	4 000	7 664	14 414	26 634	48 401
89	4 000	7 894	15 279	29 032	54 209
90	4 000	8 375	17 167	34 492	68 000
Paiement total	100 000 \$	146 079 \$	220 428 \$	341 652 \$	540 619 \$

\*Le paiement est facultatif pendant la première année du régime

### TAUX OFFERTS CHEZ RICHARDSON GREENSHIELDS

EN DATE DU 15 AOÛT

en certificats de dépôt garantis et/ou obligations municipales.

30 jours	<b>9,70%</b>
1 an	<b>10,125%</b>
2 ans	<b>10,25%</b>
3 ans	<b>10,50%</b>
4 ans	<b>10,50%</b>
5 ans	<b>10,75%</b>

Étant donné notre important volume d'affaires, nous pouvons négocier, pour notre clientèle, les meilleurs taux offerts sur le marché.

Jean-Jacques Laprise, directeur

Denis Colbert, dir. adj.

Pierre Champagne, dir. adj.

Johanne Beauchemin, représentante

Maurice Brizard, représentant

Alain Colbert, représentant

Francis Jordan, représentant

Ginette Lamontagne, représentante

Jean-Pierre Pilon, représentant

Claude Tousignant, représentant

Nous organisons une visite des 3 bourses de New York.  
DÉPART 27 OCTOBRE. RETOUR 31 OCTOBRE

### RICHARDSON GREENSHIELDS

Un partenaire dans l'essor économique des Québécois et du Québec, depuis 1910

**225, des Forges, bureau 107, Trois-Rivières**  
379-3600 - 1-800-567-7996



# C'est la parade des bijoux

**et vous êtes invité!**

**HIP, HIP, HOURRA,  
c'est une parade  
pancanadienne de**

# 12 millions de dollars

**Des bijoux de fantaisie sensas!**

**Venez vous procurer  
des perles (SIMILIS)**

**et épingles pour filles.**

**Offrez-vous des bracelets,  
des colifichets et des**

**colliers. Ne soyez pas gêné,**

**accrochez-vous à nos chaînes**

**et décorez vos oreilles.**

**Aucune réservation nécessaire.**

Prix fixés antérieurement par nos concurrents, de \$5 à \$8.

**199**  
chac.  
3 pour 549

Prix fixés antérieurement par nos concurrents, de 8.50 à \$12.

**299**  
chac.  
3 pour 799

Prix fixés antérieurement par nos concurrents, de 12.50 à 17.50.

**399**  
chac.  
3 pour 999



**Des bas prix...et tellement plus à découvrir!**

Prix en vigueur jusqu'au 23 août 1988.

## SPORTS

Les midget AAA de Spring Valley se cognent le nez sur la porte du stade

## Qui va à la chasse perd sa place!

par Jean PROVENCHER

TROIS-RIVIERES — Incroyable! La communication n'est pas pour tout le monde. Les 18 personnes qui forment l'équipe midget AAA de Spring Valley près de New-York, peuvent certainement vous en glisser un mot. Quelle soirée ils ont passée, après que tout le monde, sauf eux, eut pris connaissance de la remise du match qui devait les opposer aux Expos, au stade.

Le tout débute lorsque, vers 19h20, M. Maurice Bettez, un de ceux qui devaient assister à la rencontre, aperçoit une équipe de baseball qui attend patiemment à l'entrée du stade. "Les portes étaient toutes fermées et il ne semblait pas avoir de lumière non plus. Je suis alors débarqué, et après avoir pris connaissance de la situation, j'ai décidé d'aller appeler au stade de course", mentionne-t-il. C'est à ce moment qu'il entre en contact avec 'Le Nouvelliste'. Mais M. Bettez n'est pas de très bonne humeur et lâche sans gêne "on a l'air fou. J'ai honte de Trois-Rivières", s'exclame-t-il. Du même coup, Fernand Bédard, le doyen du stade, fait son apparition. C'est le fouillis total. Une vraie Tour de Babel.

Les joueurs, les instructeurs attendent patiemment dans le bureau de Bédard. On cherche une solution. Il semble que l'équipe américaine n'ait pas été informée de l'annulation du match. "Nous sommes partis de Montréal (c'est là que nous couchions) à 17h15. Nous avons frappé un embouteillage monstre sur l'autoroute ce qui fait que sommes arrivés en retard", affirme l'instructeur de l'équipe visiteuse, Nate Salant.

Bédard intervient froidement. "C'est la deuxième fois qu'ils arrivent en retard pour la partie. Samedi ils sont arrivés en retard d'une heure et demie. Qu'ils ne viennent pas me dire qu'ils n'ont pas été chanceux. Ils avaient plusieurs numéros de téléphone. Ils auraient quand même pu tenter de rejoindre

quelqu'un", mentionne-t-il pas très satisfait de la tournure des événements.

Sembler-t-il que Bédard a tenté de les rejoindre à leur hôtel vers 17h20, mais ils avaient déjà quitté. "Personne n'a essayé de nous rejoindre à notre hôtel", se plaint Salant.

Leur plus grave problème c'est que plusieurs des joueurs doivent être à New-York pour aujourd'hui 19h. Il y a aussi le point de vue financier qui entre en ligne de compte. Salant ne casse pas. "Mes joueurs ont payé plus de 215\$ pour faire le voyage, ce qui est très dispendieux. Nous n'avons plus d'argent", révèle l'instructeur qui songe même à renvoyer quelques-uns de ses joueurs par avion.

On tente par tous les moyens de rejoindre les têtes dirigeantes de Baseball Québec, pour savoir s'ils pourraient accorder une aide financière quelconque, qui permettrait à l'équipe de rester pour une journée supplémentaire. On ne réussit à rejoindre personne, même après une soixantaine de téléphones.

Les joueurs s'impatientent sans toutefois débâter contre la ville. "Ce sont des choses qui arrivent. Nous sommes furieux de ne pas disputer la rencontre, mais il s'agit de circonstances hors contrôle", affirme l'un d'eux.

Après trois heures, vers 23h20, une décision est finalement rendue. La fédération n'est pas prête à compenser financièrement l'équipe de New-York. Une estimation révèle qu'un simple 2.200\$ ferait l'affaire! Aussi bien tout oublier.

Ainsi donc, ce matin dès 9h, les joueurs quittent leur hôtel montréalais pour retourner chez-eux. La finale aura donc lieu ce soir, dès 19h30, contre une équipe élite de la Mauricie.

Qui a eu tort? À qui la faute? On ne saurait dire. Mais deux choses sont certaines, c'est qu'il y a eu un très gros manque de communication, et que le téléphone n'existe pas...pour tout le monde.



À l'heure où la fibre optique peut faire voyager la voix en quelques fractions de seconde, les communications demeurent pourtant toujours fragiles. La formation de baseball midget de Spring Valley, dans l'état de New-York, a été à même de le constater lorsque les joueurs et entraîneurs de l'équipe se

sont butés à des portes closes au stade de baseball de Trois-Rivières hier soir. On avait bien tenté de les rejoindre pour les aviser que la rencontre prévue avait été annulée en raison de la pluie, mais les tentatives s'étaient avérées sans succès.

(Flagpole Photo — Terry Charland)

Enzo Ferrari n'est plus

## La Formule un est en deuil

ROME (AFP) — Enzo Ferrari n'est plus. Avec lui disparaît un "monstre sacré". Un personnage dont le nom restera à jamais présent dans le monde du sport, de l'automobile. Ferrari, une légende d'hier et de demain.

Décédé dimanche à l'âge de 90 ans (né le 18 février 1898... mais déclaré le 20 seulement en raison des abondantes chutes de neige à Modène), Enzo Ferrari avait su garder toute sa vie la passion des voitures et de la course. "La seule passion que j'ai vécue avec fidélité, c'est celle qui m'habite pour la course", disait-il. Une passion née très tôt. À l'âge de dix ans exactement, lorsque son père, dirigeant d'une entreprise métallurgique, l'emmena assister à sa première course. Pour le jeune Ferrari, le déclin. L'automobile serait son monde.

Pilote dès le début des années vingt, Enzo Ferrari abandonna progressivement le pilotage pour une activité à laquelle il allait consacrer toute sa vie, la préparation et la construction de voitures de courses. En 1929, il gagnait ses camarades pilotes à son projet: créer une écurie. Tous reconnaissent à Ferrari le talent nécessaire. Le 1er décembre naissait la "Scuderia Ferrari".

### ÉPREUVE TERRIBLE

Pendant longtemps, les ateliers de Modène préparèrent le matériel de compétition d'Alfa Romeo, Ferrari devenant le représentant officiel de la firme de Milan... avant que la première voiture de course portant le nom de Ferrari sur son capot n'apparaisse en 1947 dans l'usine de Maranello. Là où Enzo Ferrari, propriétaire de terrains, avait choisi de se fixer après la loi de 1943 sur la décentralisation industrielle. À la naissance du championnat du monde de Formule 1, en 1950, Ferrari se trouvait opposé à Alfa Romeo. "Lorsque, en 1951, Gonzales sur Ferrari battit l'équipe Alfa Romeo, j'ai versé des larmes de joie, auxquelles se mêlaient des larmes de tristesse. Car je songeais, ce jour-là: j'ai tué ma mère..." écrit-il dans ses mémoires.

Tristesse, larmes, l'épreuve sera terrible cinq ans plus tard. Au printemps 1956. Lorsque Alfredo Ferrari (24 ans), surnommé "Dino", succomba à une néphrite virale. Enzo Ferrari vénérat son fils et rêvait de lui confier son entreprise. Une perte irréparable. "comme si le bilan de ma vie se soldait par un échec", avoua Enzo qui, plus tard, déclara: "Le seul amour total en ce monde est celui d'un père pour son fils."

Pendant ses derniers mois d'existence, Dino avait travaillé à la création d'un tout nouveau moteur de course. Un 6 cylindres en V dont la carrière devait être prestigieuse tant en compétition, avec trois titres mondiaux (Mike Hawthorn en 1958, Phil Hill en 1961 et John Surtees en 1964), qu'en version routière. En effet, Enzo Ferrari n'avait pas hésité à devenir le constructeur de voitures de prestige. Avec le même succès, les clients célèbres étant nombreux à vouloir conduire des véhicules d'une marque qui s'illustrait en compétition.

### INCARNATION DE LA COURSE

L'entreprise connaissant une expansion de tous les instants, Ford tenta de l'acquérir. En vain. Le constructeur américain décida alors de créer sa propre écurie de course pour battre les Ferrari. Ce furent les beaux jours de l'endurance, notamment des "24 Heures du Mans" dans les années soixante. Mais Ferrari restait le champion. Tous les autres, Jaguar, Mercedes, Porsche, Matra, étaient réduits au rôle de challenger.

Ces dernières années, Ferrari avait concentré ses efforts sur la Formule 1. Toutes ces années de course jalonnées de victoires ont fait de Ferrari un symbole, une véritable incarnation de la course automobile.

Des négociations serrées entre la LNH et ses officiels

## La sécurité d'emploi avant tout

TORONTO (PC) — La Ligue nationale de hockey pourrait engager de nouveaux officiels si l'Association des arbitres déclenchait la grève au début de la prochaine saison.

"Nous sommes optimistes d'en arriver à une entente, mais advenant le cas contraire, nous devons remplacer les arbitres contestataires", a mentionné le négociateur en chef de la LNH, l'avocat torontois, Larry Bertuzzi.

"Nous choisirons les officiels sur la liste des candidats que nous établissons au mois de septembre, a-t-il indiqué.

"Nous ne pouvons compromettre le début des activités", a-t-il ajouté.

Les pourparlers se retrouvent dans une impasse au sujet de la sécurité d'emploi des arbitres.

Pendant que la direction de la LNH aimerait obtenir la liberté de congédier ses officiels, l'Association des arbitres désire avoir un certain regard sur les congédiements et les bonis offerts à ses membres.

Le présent contrat prend fin le 31 août tan-

dis que le calendrier régulier commence la première semaine d'octobre.

### PROPOSITIONS INACCEPTABLES

Les deux parties se sont rencontrées, hier, mais l'optimisme n'était pas à son paroxysme à l'issue de la réunion.

"Totalelement inacceptable", ont déclaré les deux parties au sujet des propositions de l'autre côté.

L'entente actuelle permet à la direction de la LNH de congédier les membres qui se retrouvent dans le dernier tiers du système d'évaluation.

Le refus de l'arbitre Dave Newell et des juges de lignes, de travailler lors du match éliminatoire entre les Bruins de Boston et les Devils du New Jersey, au printemps dernier, met en relief le problème de cette évaluation.

"Nous espérons que de tels événements ne se reproduiront plus", a mentionné Bertuzzi.

### SÉCURITÉ D'EMPLOI

La ligue a offert d'importantes augmentations salariales à ses arbitres et ses juges de li-

gues mais Newell, le président de l'Association des arbitres, a précisé que ses collègues ne désiraient pas être achetés.

"Nous tenons à la sécurité d'emploi et aucun montant d'argent ne nous fera abandonner cela", a indiqué Newell.

"Les directeurs généraux et les entraîneurs viennent trop souvent dans la chambre des officiels après les matches ou entre les périodes, pour critiquer certaines décisions", a-t-il avancé.

"Avec les nouvelles propositions de la ligue, ils (entraîneurs et directeurs généraux) pourraient nous mener de congédiement et ils pourraient même passer au geste", a-t-il poursuivi.

"La direction de la LNH ne trouve pas seulement des excuses pour permettre l'intimidation, elle désire l'institutionnaliser", a-t-il poursuivi.

"Certains propositions de la LNH touchent même à l'intégrité du jeu", a conclu Newell.

## "Ils veulent avoir certaines têtes"

— Denis Morel

par Ann BOISVERT

TROIS-RIVIERES — La menace de la Ligue nationale de hockey de "remplacer les arbitres contestataires" si un conflit venait à éclater au début de la prochaine saison, a eu ses échos hier chez la plupart des arbitres. Denis Morel n'a pas mâché ses mots: "Avant qu'ils nous remplacent il y a beaucoup d'eau qui va passer dans la rivière."

Il reste optimiste malgré tout quant au dénouement des négociations. "On espère que ça va se régler", disait-il hier en entrevue téléphonique.

Les négociations entre l'Association des arbitres et la Ligue nationale de hockey achoppent actuellement sur la sécurité d'emploi des quelque 40 officiels. "La plus petite chose qu'on a réussi à avoir ils veulent nous l'enlever, lançait Morel, ils veulent avoir certaines têtes."

Les dirigeants de la LNH demandent à l'Association des arbitres d'abandonner la clause du "dernier tiers" les protégeant contre un congédiement injustifié. Il y a trois ans, cette clause stipulait qu'un congédiement pouvait survenir si un arbitre était évalué dans ce fameux "dernier tiers" du tableau pendant deux ans. "Ils grugent tranquillement dans notre sécurité d'emploi, poursuivit Denis Morel. C'est la première chose qu'ils nous ont lancée par la tête et nous on s'y oppose fermement."

21 PATRONS!

Évidemment, Morel abondait dans le même sens que son président Dave Newell en affirmant qu'un recul au niveau de la sécurité d'emploi signifierait "l'institutionnalisation de l'intimidation". "On n'a pas un seul patron, on en a 21 et plus! S'il y en a un qui n'aime pas ma façon de travailler sur la glace, je risque mon emploi. Ils nous traitent comme des numéros", avouait-il.

Faisant référence au refus des arbitres de travailler lors du match éliminatoire entre les Bruins de Boston et les Devils du New Jersey au printemps dernier, Denis Morel a parlé d'un manque de respect des directeurs généraux envers les officiels. "C'a été la goutte qui a fait déborder le vase."

Quant aux offres salariales que certains estimaient à un million et demi de dollars, Morel les a qualifiées de fausses offres. "Il y a un million qui était déjà là l'an passé en bon, ils n'en ont jamais parlé et ils le sortent. Leur offre est d'un demi-million en réalité, réparti sur cinq ans et divisé par 40 personnes. C'est pas des salaires à se 'garrocher' dans les airs."

La convention des arbitres de la Ligue nationale de hockey se termine le 31 août.

"Personne ne pouvait dire ce que j'avais de changé." NORMAND ROCHEFORT

Lorsqu'on est joueur de hockey vedette, son image est toujours de première importance. - J'avais peur qu'avec de nouveaux cheveux, je n'ai pas l'air naturel -, admet-il - Journal de Québec.

Pour conserver ou retrouver vos CHEVEUX, tout comme moi, Normand Rochefort, pensez "Tout Naturellement"

hev' Hair

TROIS RIVIERES  
5180, boul. des Forges  
G8Y 4Z3  
Tél.: (819) 375-4782

NOM:.....  
ADRESSE:.....  
TÉL.:.....  
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE GRATUITE

**HIPPODROME  
TROIS-RIVIERES**

**COURSES  
CE SOIR**  
1er DEPART  
19h30  
**ATTRACTION  
SPÉCIALE**  
**2 COURSES  
DE PONEYS**

On ne s'amuse jamais "Trot" à l'Hippo!

Des retombées pour le sommet du sport régional — page 19

CENTRE DE LA CALCULATRICE  
SCIENTIFIQUE FINANCIÈRE PROGRAMMABLE  
TEXAS INSTRUMENTS  
GASTON BÉDARD INC.  
1636 Royale, Trois-Rivières  
379-9191